

# Diplôme universitaire - Droit du travail approfondi et Dialogue social



RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

**Gwenhaël FRANÇOIS**  
Maître de conférence à l'UCA

G. FRANÇOIS est Docteur en Droit privé, Avocat au sein du Cabinet BARTHELEMY Avocats.

Il est également Maître de conférences en droit privé à l'Université d'Auvergne et en responsabilité de ce diplôme universitaire.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### PARTICIPANTS

Professionnels en exercice ou en reconversion exerçant dans des métiers liés au droit du travail et à la négociation collective.

**Prérequis : Étudiants en formation initiale ayant validé une licence.**

**VAP pour les professionnels confirmés ne justifiant pas des titres requis.**

### DATE DES SESSIONS

■ 100 heures de formation réparties sur une période allant d'octobre 2020 à juin 2021

■ Les cours ont lieu les vendredis à l'École de Droit

■ Ouverture du cycle : octobre ou novembre 2020, sous réserve d'un nombre de candidatures suffisant

### INSCRIPTIONS

La sélection est faite sur dossier (présélection) puis entretien avec le responsable pédagogique du diplôme.

Plus d'informations et candidatures sur le site de l'École de Droit : <https://droit.uca.fr/formation/diplomes-d-universite/> - Rubrique Droit du Travail approfondi et Dialogue social

### TARIF

2100 € / étudiant

LES +

Renforcer la formation au dialogue social permet d'en faciliter la mise en œuvre dans le quotidien au bénéfice social et économique de toute organisation. Ce DU fait d'ailleurs suite aux propositions émises initialement dans le rapport de Jean Denis Combexelle (Président de la section sociale au Conseil d'État et ancien Directeur général du travail) de renforcer la négociation collective, et aux différentes Lois et décrets de ces quatre dernières années.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour objectif, par l'acquisition de connaissances approfondies, de méthodes de travail juridique et de l'étude de situations concrètes, de former des spécialistes en droit du travail et plus particulièrement dans le dialogue social.

- **Formuler et analyser un problème complexe et les enjeux pour les parties concernées,**
- **Maîtriser avec rigueur la réglementation et ses dispositifs,**
- **Connaître très précisément le droit applicable au dialogue social,**
- **Savoir négocier des accords collectifs.**

## PROGRAMME

### Semestre 1 :

#### UE 1 - 18 heures

- Le contrat de travail jusqu'à sa rupture.
- La santé au travail.

#### UE 2 - 18 heures

- Les élections professionnelles.
- Le fonctionnement des institutions représentatives des personnes - IRP.
- Le syndicat dans l'Entreprise.

### Semestre 2 :

#### UE 3 - 15 heures

- Encadrement du dialogue social avec les IRP.
- Conduite de la réunion de consultation.
- Outils du dialogue social.

#### UE 4 - 22 heures

- Histoire du droit de la négociation collective.
- Régime juridique de l'accord collectif.
- Les rapports entre les différentes normes juridiques.

#### UE 5 - 27 heures

- Les thèmes de la négociation obligatoire dans l'entreprise.
- La préparation de la négociation.
- La séance de négociation.
- La rédaction de l'accord collectif.

### Méthodes et outils pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques apportés de façon alternative et complémentaire par des universitaires et des professionnels experts dans leur discipline.
- Les thèmes forts d'actualité en droit social font l'objet de conférences régulières.

### Évaluation

- Il est organisé un écrit d'une heure par unité d'enseignement (dernière journée de l'UE).
- Le DU est délivré dès lors que la moyenne générale obtenue à l'ensemble des épreuves est égale ou supérieure à 10/20.